



OBJET DU CONTRAT

Les présentes conditions générales définissent le cadre des prestations fournies par CUSTOM graphic & product design sàrl (CHE-112.292.324) (ci-après: Custom) à ses clients. Elles font parties intégrantes de l'accord signé entre les parties lors de la commande de prestations du client.

PRESTATIONS

Custom est actif dans les domaines de la communication qui englobent particulièrement l'identité visuelle et le Graphisme, tout comme le Design produit et le Webdesign.

CONDITIONS GENERALES

OFFRE

Toute demande d'offre faite par un client doit être faite par écrit ou confirmée par écrit (courrier électronique étant suffisant). Elle se basera sur les différentes données récoltées par Custom auprès du client, que cela soit par oral ou par écrit. Les données transmises par le client à Custom devront être claires, conformes à ses envies et sans aucun équivoque quant au contenu, au but et la forme du produit final. Le prix de l'offre sera calculé en fonction des indications faites par le client.

Tout travail supplémentaire ou changement requis par le client, non prévu et non indiqué lors de la première offre, entraînera des frais supplémentaires facturés aux tarifs horaires en vigueur.

Les offres ont une validité de trois mois. Suite à ce délai, Custom se réserve le droit de modifier le prix et/ou les conditions de l'offre.

BON A TIRER

Suite à l'acceptation de l'offre le client reçoit un exemple du travail effectué sous forme de «bon à tirer». Ce dernier peut faire l'objet de modifications. Toutes les modifications doivent être formulées par écrit.

En validant le «bon à tirer», le client prend l'entière responsabilité du contenu et des éléments produits. Custom ne pourra pas être tenu pour responsable d'une éventuelle non-conformité avec le produit «souhaité».

SOUS-TRAITANCE

Custom se réserve le droit, en cas de nécessité, de faire appel à des tiers pour l'exécution du mandat (ex: imprimeurs, photographes, développeurs, etc). Ces derniers feront en règle générale l'objet d'une facturation séparée. Custom s'engage néanmoins à avertir le client en cas de nécessité de faire appel à des tiers et d'indiquer, dans la mesure du possible, les prix pratiqués par ces derniers. Custom ne saurait être tenu pour responsable d'une exécution non conforme de la part d'un tiers.

PREX ET FACTURATION

Les prix sont fixés en application des articles susmentionnés. Ils sont proposés en francs suisses et s'entendent nets, TVA non comprise. Les prix sont fixés selon les conditions du présent contrat et tout chan-

gement effectué de la part de Custom ne peut être fait que pour de justes motifs.

Une demande d'acompte est établie en début de mandat (en général 50% du montant de l'offre), puis la facture du solde est établie à la fin du mandat et remise au client au moment de la livraison ou, dans certains cas, des éléments prêts pour la production. Certaines prestations peuvent être facturées à l'avance (pack d'heure, abonnements, etc...). Les factures sont payables sous 20 jours dès leur date d'établissement. Pour les travaux de longue durée, Custom se réserve le droit d'établir des factures intermédiaires.

Tout retard de paiement, établissement d'un rappel peut entraîner la facturation de frais supplémentaires.

CONDITIONS PARTICULIERES

PROPRIETE INTELLECTUELLE

Sauf accord divergeant, les fichiers sources, les codes sources ainsi que les créations non retenues restent la propriété de Custom. Au moment du paiement de la facture, Custom transfère l'ensemble des droits d'utilisation et d'exploitation du produit fini au client qui acquiert, par la même occasion l'exclusivité dans l'utilisation de la composition générale.

Les données sources ne sont pas transmises pour des questions de droits d'auteur et – surtout – par souci de protection de l'image, dans le but de protéger les parties d'un usage inapproprié et d'une distorsion possible de l'image du client.

Le client autorise Custom à utiliser les réalisations ainsi que les images associées comme références sur l'ensemble des supports de communication utilisés par ce dernier (ex: site internet, brochures etc).

Dans le cadre d'une demande de reproduction, de modification d'un produit existant ou d'utilisation de certains éléments (polices de caractères, ...), Custom se permettra de demander au client une confirmation qu'il est en possession des droits liés au produit d'origine.

Les parties s'accordent sur le fait que toute utilisation des réalisations doit être faite dans le respect du droit et dans les limites éthiques et morales commandées par une bonne exécution des relations professionnelles les liants.

Tous les autres aspects sont soumis au droit sur la propriété intellectuelle.

SUPPORTS

Le bon à tirer et/ou la maquette fournis par Custom peuvent différer du produit final dans la texture, les couleurs et/ou le rendu du produit. En effet, cela dépendra du choix du support fait par le client.

Dans le cas où le client demande à Custom de fournir le produit sur support matériel, il s'engage à remettre à Custom le matériel nécessaire dans le but de lui permettre d'exécuter son travail. Si le client devait toutefois ne pas avoir le matériel nécessaire, Custom peut faire appel à des fournisseurs pour ce faire.

Toute commande de matériel se fera cependant de manière indépendante et ne pourra faire partie de l'offre émise par Custom. Le matériel fourni par le client doit être livré dans les bureaux de Custom. L'entreposage, le transport et l'emballage du matériel se fait au risque du client.

Custom s'engage à traiter le matériel avec la plus grande délicatesse lors de l'exécution des travaux sur le support en question.

RESPONSABILITES

Le client s'engage à contrôler le travail effectué par Custom au moment de la livraison du produit. Tout défaut doit être signalé de suite. Toute réclamation sur la qualité et/ou l'exécution du produit fini doit être faite dans les 7 jours suivant la réception du produit. Passé ce délai, le produit est considéré comme accepté.

Custom fera preuve de soin et prendra les dispositions nécessaires pour que le produit soit livré dans les meilleures conditions au client, que le matériel soit sauvegardé et ne subisse aucune altération, sauf celles convenues. Pour tout autre risque supplémentaire, Custom ne portera aucune responsabilité et il revient au client de prendre les dispositions nécessaires pour les éviter.

Pour tout autre dégât et/ou problème, la responsabilité de Custom ne peut être engagée que s'il est prouvé que ce dernier a agi de manière fautive, volontairement, par négligence et/ou omission grave.

CONSERVATION

Custom conserve et archive l'ensemble des travaux effectués par ses soins pendant les délais de conservation légaux, le client aura droit à accéder à ce matériel tout au long de la conservation.

Mise à part la partie publique du produit fini, seuls les employés de Custom ont accès aux données transmises par le client. Custom s'engage à maintenir ces données intactes et surtout de ne pas les transmettre ou vendre à des tiers.

Les fichiers ou correspondances (emails) peuvent être stockés ou archivés sur des serveurs externes de type cloud en Suisse ou à l'étranger. Le client doit être conscient qu'en transmettant des données sensibles ou en confiant leur réalisation à Custom, la confidentialité de ces données ne peut être garantie à 100%. Un traitement spécial des données peut être effectué sur demande et pourra occasionner des frais supplémentaires.

CONDITIONS FINALES

MODIFICATIONS

Custom se réserve le droit de modifier les présentes conditions en tout temps et unilatéralement. Il est en droit de procéder à des changements dans l'ensemble de éléments du contrat, notamment les tarifs. Les éventuelles modifications seront communiquées par écrit au client dans un délai de trois mois.

DROIT APPLICABLE

Les présentes conditions générales sont soumises au droit suisse, dont en particulier les articles du code des obligations ainsi que des dispositions du droit de la propriété intellectuelle.

FOR ET LITIGE

Les litiges pouvant résulter de l'application et de l'interprétation des présentes conditions générales sont de la compétence des tribunaux du canton de Fribourg.

ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES

Par la signature du bon à tirer, le client accepte les présentes conditions générales. Le client reconnaît avoir été informé de l'existence de ces dernières et d'en avoir pris connaissance.